

Entreprises : comment financer vos investissements et projets innovants avec le plan Juncker ?

CCI Vienne, 7 avenue du Tour de France, Chasseneuil Futuroscope

Amphi Europe, jeudi 22 novembre 2018

Lancé en 2015, le **Plan d'Investissement pour l'Europe** ou le **Plan Juncker** vise à **dynamiser les investissements en Europe**.

Le Plan Juncker a pour vocation de financer la réalisation de **projets d'entreprises** au sein de l'Union Européenne.

Les projets portés par les TPE-PME, les start-ups ou de grandes entreprises peuvent être soutenus selon des critères fixés par le dispositif.

Tout porteur de projet privé ou public peut présenter son dossier pour la demande d'un soutien via des instruments financiers traditionnels : prêts, garanties, contre-garanties, instruments du marché des capitaux...

Vous avez un projet nécessitant un investissement, des embauches ou de la trésorerie ? Participez à la réunion d'information pour connaître le mode opératoire de ce programme ambitieux !

Programme :

10h45 – Accueil et mot de bienvenue

11h15 - 13h00 – Table ronde :

- Présentation des dispositifs
- Projets finançables
- Facteurs de succès et bonnes pratiques
- Dispositifs d'appui

13h00 - 14h00 – Cocktail

Avec les interventions de : **Camille HUBAC**, conseillère économique à la Représentation de la Commission Européenne en France et **Florent GUILBAULT**, conseiller de clientèle entreprises à la Banque Populaire Val de France.

Des entreprises ayant bénéficié du dispositif seront présentes et pourront partager leur expérience.

Animation : **Maria EL JAUDI**, ADI Nouvelle-Aquitaine, membre du réseau Enterprise Europe Network

Inscriptions

Contact :

Maria EL JAUDI, ADI Nouvelle-Aquitaine : 05 87 21 22 06

Bertrand Le Roncé, CCI de la Vienne : 05 49 60 98 31

